

Questions orales

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la société Genstar s'était alors engagée à ne pas faire de transaction intéressée. Imasco a pris des engagements bien plus fermes encore, et elle a pris en outre de nouveaux engagements.

LE RESPECT DE L'ENGAGEMENT PRIS PAR GENSTAR

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, la ministre a dit que la société Genstar s'était engagée à ne pas faire de transaction intéressée mais peut-elle confirmer que cet engagement a été respecté?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je me renseignerais bien volontiers auprès du surintendant des assurances, mais je n'ai entendu parler d'aucune transaction intéressée.

LE SURINTENDANT DES ASSURANCES

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre d'État aux Finances et concerne le surintendant des assurances, dont la ministre vient de parler. Quand on a demandé au surintendant des assurances, qui est le principal conseiller de la ministre en matière de sociétés de fiducie, s'il pouvait fournir des raisons contraignantes de croire que l'acquisition par Imasco serait effectivement conforme aux intérêts du pays, il a répondu qu'il ne pouvait fournir de raisons contraignantes de croire que cela serait conforme aux intérêts du pays. Puisque son principal conseiller a dit que ce n'était pas conforme aux intérêts du pays, pourquoi a-t-elle pris le contrepied de cet avis?

● (1120)

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Si je comprends bien, monsieur le Président, le surintendant des assurances n'a pas dit non plus que le statu quo était nécessairement conforme aux meilleurs intérêts du pays.

Permettez-moi d'expliquer au député que ce que nous avons pu réaliser par la solution dont le gouvernement a lieu d'être très fier, c'est notre engagement sous-jacent de laisser jouer les forces du marché quand les impératifs de la politique sont respectés. C'est juste pour les déposants. C'est juste pour les sociétés concernées. C'est juste pour les députés qui se sont dits préoccupés au sujet de certaines questions pour lesquelles nous avons obtenu des garanties. Je pense que cela est conforme à l'intérêt public.

LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser à la ministre. Le comité des finances a recommandé clairement à deux reprises de bloquer l'acquisition. C'était pour ainsi dire l'opinion de la Chambre des communes que cette acquisition devait être bloquée. La ministre ne l'a pas fait. Elle ne l'a pas bloquée. Peut-elle nommer un député, ou qui-que ce soit d'autre,

qui dise que la décision de laisser faire l'acquisition est une bonne idée ou une bonne décision conforme aux intérêts du Canada et des Canadiens?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Oui, je pense qu'il y a des députés qui pensent que nous avons fait du bon travail dans cette affaire.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS CANADO-LIBYENNES—ON DEMANDE UN ENSEMBLE COMPLET DE SANCTIONS ÉCONOMIQUES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le 10 janvier dernier, le premier ministre a annoncé une série de mesures économiques contre la Libye, mais le gouvernement n'a certes pas interrompu toutes ses relations économiques importantes avec ce pays, loin de là. Le gouvernement ne convient-il pas que la situation s'est bien aggravée depuis le 10 janvier? Par conséquent, annoncera-t-il immédiatement un ensemble complet de sanctions économiques contre la Libye qui visera à la fois les entreprises et les travailleurs pour donner l'exemple au reste du monde et inciter la Libye à mieux se conduire à l'échelle internationale?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ignore où le leader du parti libéral à la Chambre était ces jours-ci, parce que j'ai certainement répondu à ces questions. Il sera heureux de savoir que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures profite de la réunion de l'OCDE pour rencontrer des représentants de la France, du Japon, de l'Australie, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, du Danemark, des Pays-Bas et de la République fédérale d'Allemagne et qu'il a constaté une plus grande volonté internationale de collaborer pour combattre le terrorisme et que cette question aura certes la priorité au sommet de Tokyo.

LE REMPLACEMENT DES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS EN LIBYE PAR DES TRAVAILLEURS CANADIENS

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, cela m'étonne que le gouvernement ne se rende pas compte que la situation a changé depuis le 10 janvier. Dans la déclaration du 10 janvier, le gouvernement exhortait les entreprises et les travailleurs du Canada à ne pas remplacer les Américains qui quitteraient la Libye. Peut-il maintenant garantir à la Chambre que cela ne s'est pas produit et que les entreprises et les travailleurs du Canada n'aident pas à appuyer le régime libyen et tout ce qui lui est relié? Le gouvernement peut-il nous donner cette garantie et nous dire quelles mesures il prend pour veiller à ce que les travailleurs et les entreprises du Canada ne remplacent pas les Américains qui ont quitté la Libye?